



## Déclaration de la FSU au CSA-D de Gironde du 11 février 2025

Madame la Directrice Académique,  
Mesdames et Messieurs, les membres du CSA-D de Gironde,

Six ! Nous en sommes à six ministres de l'Éducation nationale depuis 2022. Cette instabilité est révélatrice du peu de considération de la sphère politique et de la méconnaissance de la situation dramatique dans l'Éducation nationale. La dernière ministre en date n'a-t-elle pas affirmé : « *je ne crois pas qu'on attende d'un ministre qu'il soit un spécialiste de ses sujets* ». C'est malheureusement ce que nous constatons depuis plus de deux ans et ce et cela ne va sans doute pas s'améliorer alors que nous préparons une nouvelle fois une rentrée sur des bases dénuées de fondement légale en imposant une organisation des enseignements de façon non réglementaires avec les groupes en 6ème et 5ème au collège. L'orientation idéologique actuelle qui veut que l'Éducation soit une charge pour la société, qu'elle ne remplisse pas ses missions, que ses personnels ne travaillent pas suffisamment, prévaut toujours et conduit à la situation que nous connaissons : des réformes qui s'empilent, une dégradation continue des conditions d'apprentissage pour les élèves et de travail pour les personnels avec une perte de sens de nos métiers.

Dans ce contexte, le budget présenté en décembre avait tout d'une ultime provocation. 4 000 suppressions de postes, 3 jours de carence, diminution de l'indemnisation des arrêts maladie, absence de revalorisation salariale... La colère des personnels s'est largement exprimée le 5 décembre faisant écho à l'alerte sociale intersyndicale déposée quelques semaines avant. Nos mobilisations ont permis de faire bouger les lignes, de mettre dans le débat public la question de l'état de l'École, et nous actons comme un premier pas l'annulation des 4 000 suppressions d'emplois d'enseignant·es et la création de 2 000 emplois d'AESH au plan national. Mais là encore, aucune certitude. Le Président, suite à la censure, n'a toujours pas fait le choix de proposer la responsabilité de constituer un gouvernement à la coalition sortie en tête dans les urnes et le Sénat a choisi de rétablir la suppression de 4 000 postes d'enseignants dans l'Éducation nationale pour le budget 2025.

Nous fêtons aujourd'hui 11 février les 20 ans de la loi dite "Handicap". Force est de constater que L'Éducation nationale n'a pas été en mesure de mettre en œuvre les moyens nécessaires et le personnel suffisant en nombre et formé pour garantir de bonnes conditions de scolarisation aux élèves en situation de handicap. Alors que l'inclusion est un sujet de société majeur, l'Éducation nationale affiche un retard en la matière. Pire : la situation s'aggrave ! Alors qu'en 2006, 155 000 enfants en situation de handicap étaient scolarisés, ils sont aujourd'hui plus de 500 000. Près de 80% des élèves en situation de handicap sont scolarisés. Le problème c'est qu'un tiers d'entre eux le sont sans accompagnement et donc livrés à eux-mêmes en milieu ordinaire quand les 2 autres tiers voient leurs notifications revues à la baisse. Les conséquences sont nombreuses : dépressions, décrochage scolaire, harcèlement...ces élèves vulnérables et fragiles sont les premières cibles.

Pour les personnels, comme pour les enfants en situation de handicap et leurs familles, la situation actuelle génère une grande souffrance, l'école ne parvient pas à accueillir comme il se doit les élèves qui lui sont confiés, c'est inacceptable.

S'agissant du « choc des savoirs » et de sa logique de tri, l'abandon de certaines mesures, résultat des mobilisations de la profession, des parents d'élèves et de l'action syndicale, va dans le bon sens (DNB barrage à l'entrée en seconde, extinction programmée des prépa-secondes, abandon des groupes de niveaux en 4e et 3e). Cependant, la FSU dénonce l'obstination de la ministre à maintenir, coûte que coûte les groupes en 6eme/5eme sans financement dédié en favorisant trop souvent la mise en concurrence entre disciplines et personnels sur les moyens insuffisants d'autonomie. La FSU continue d'exiger l'abrogation de l'ensemble du Choc des savoirs.

Le premier ministre a reconnu lui-même que les enseignant·es étaient mal payé·es et « qu'il y a un gros travail à faire sur l'attractivité ». Pour de nombreux corps, le constat est identique : sous-payés, sous dotés, sous-formés, avec des évolutions de carrière quasi inexistantes ou plus que discutables. Notre ministère doit-il se contenter d'être à la pointe uniquement en matière de risques psychosociaux dont le nombre de signalements augmentent de façon alarmante ? La FSU porte depuis plusieurs années ses exigences pour une revalorisation indiciaire des salaires et des carrières sans contreparties (ce qui implique notamment l'abandon du Pacte dans l'Éducation). Sur la question des rémunérations, il est indispensable de s'engager rapidement dans une loi de programmation pluriannuelle. L'instabilité politique ne doit pas être un frein à cette démarche qui doit permettre d'ancrer dans la durée les décisions indispensables pour reconstruire le service public d'Éducation. Malgré l'apparente bonne volonté, au moins en paroles, du nouveau ministre de la Fonction Publique, de nombreux problèmes demeurent, en particulier la question d'une baisse de l'indemnisation des arrêts maladie dont la FSU exige toujours la suppression. Alors que l'inflation cumulée depuis 2022 est à plus de 12 %, le maintien de la suppression de la GIPA, du gel de la valeur du point d'indice, les fonctionnaires continuent de payer au prix fort la crise inflationniste. La FSU condamne ces mesures et l'absence de toute nouvelle mesure salariale pour les personnels de l'Éducation nationale dans le budget 2025, tout comme les propos de la ministre du travail visant à taxer les retraité·es pour financer la protection sociale ou la volonté du Sénat de créer une deuxième « journée de solidarité » non rémunérée pour renflouer les caisses de la branche autonomie de la Sécurité sociale.

La FSU dénonce la volonté gouvernementale d'écarter notre fédération des réunions sur la réforme des retraites de 2023, ignorant ainsi la représentativité qui nous a été donnée par les élections professionnelles dans la Fonction publique. Comment oser parler de dialogue social dans ce contexte ? Il est inacceptable de parler de « déficit caché » des pensions, d'instrumentaliser le régime de retraite des fonctionnaires et de tou·tes les agent·es publics (contractuel·les, salarié·es de droit privé...). Cette réforme est inutile et injuste, particulièrement pour les femmes. Elle a été largement combattue par une intersyndicale unie et déterminée. La FSU maintient sa revendication d'abrogation.

En ce qui concerne l'ordre du jour de ce CSA-SD, la FSU conteste les choix de répartition de la dotation académique, rejetés unanimement par les organisations syndicales représentatives en CSAA, qui vont encore dégrader nos conditions de travail (- 47 ETP) et les conditions d'études des élèves au profit d'une gestion purement comptable. En Gironde, le solde positif (+2) est en trompe l'oeil et correspond à l'ouverture du nouveau collège de Montussan et à la montée en effectifs des lycées de Créon et du Barp. Le nombre de postes créés en Gironde ne permettra ni de réduire le nombre d'élèves par classe, au dessus de la moyenne nationale, ni d'assurer le remplacement des collègues en arrêt. La FSU dénonce également depuis plusieurs années l'ouverture de nouveaux établissements sans création de postes de psy-EN ou d'assistant.es social.es.

La baisse des DHG, dans de nombreux établissements du département - de constat à prévisions, la DGH baisse dans 71% des collèges et dans 63% des lycées - va encore une fois multiplier les services partagés, entraîner l'imposition d'heures supplémentaires, renforcer la concurrence entre disciplines et entre établissements du fait d'une marge d'autonomie toujours insuffisante, fragiliser encore certains enseignements, certains dédoublements et certaines options, mettre à mal les conditions d'accueil des

élèves en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers alors que nous le rappelons encore, la loi dite "handicap" du 11 février 2005 fête ses vingt ans aujourd'hui. La FSU continue à dénoncer les effectifs surchargés en ULIS dans le département (moyenne de 14 élèves alors que le dispositif en prévoit 10 maximum dans les textes). En Segpa, en quelques années, nous sommes passés de 129,5h à 123,5h. Alors que ces élèves ont besoin de plus de calme pour une meilleure concentration, ces choix ont amené à de moins bonnes conditions d'apprentissage, réduisant les dédoublements des classes avec 6 heures de dédoublement en moins. Et à la rentrée 2025, les élèves perdent une 7ème heure avec la suppression de l'heure de sciences.

L'École publique laïque, gratuite et obligatoire, mise à mal par les réformes successives, continue d'être maltraitée, les élèves et les personnels également ! Ce n'est pas la baisse démographique qui génère des suppressions de postes et de divisions : c'est le refus, pour l'heure, d'engager une politique budgétaire ambitieuse pour le service public d'éducation.

Pour conclure, pour sortir le pays de la crise sociale et politique dans laquelle l'ont plongé les politiques menées ces dernières années, le gouvernement doit s'engager pour développer un Service Public de qualité et travailler à rétablir l'attractivité des métiers de la Fonction publique. Cela passe par entendre toutes les revendications massivement exprimées le 5 décembre dans les manifestations et par la grève. Cela passe par des mesures budgétaires permettant de revaloriser les personnels de la Fonction publique et de créer les emplois nécessaires à la réalisation des missions de service public partout sur le territoire. Un plan de revalorisation sans conditions, ainsi qu'un plan de recrutement pluriannuel massif d'enseignant·es, la création d'un corps de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH, la fin du « Choc des savoirs », sont autant de mesures à prendre d'urgence pour la reconstruction d'une école à la fois émancipatrice, égalitaire, inclusive et ambitieuse.